

Compte-rendu synthétique de la réunion du comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon du 23 février 2016 à Moustiers Sainte Marie

Membres du comité syndical présents :

- | | | |
|--|--|---|
| - Jean-Luc RAMU : Allemagne en Provence | - Bernard PRAYAL, Robert RICARD : La Garde | - Eric RENOULT : Sillans la cascade |
| - Jean-Marie PAUTRAT : Allons | - Jacques BASTIAN : La Martre | - Paul CORBIER : St Julien du Verdon |
| - François TANZY : Angles | - Armand FERRANDO : La Palud sur Verdon | - Arlette RUIZ : Saint-Julien-le-Montagnier |
| - Antoine FAURE et Jean-Pierre CIOFI : Aups | - Hervé CHATARD : La Verdière | - André BAYEUX : St Laurent du Verdon |
| - Catherine MESCATTULLO-LASSALE : Bargème | - Jean-Paul ROUX : Le Bourguet | - Laurence DEPIEDS : St Martin de Brômes |
| - Corine PELLOQUIN : Bauduen | - Gilles PERRIER : Les Salles sur Verdon | - Bernard CLAP : Trigance |
| - Johanna LOCATELLI : Blieux | - Jean-Pierre HERRIOU : Moissac-Bellevue | - Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon /Verdon |
| - Jean-Paul GOLE : Castellane | - Noël GIRAUD : Peyroules | - Delphine BAGARRY : conseil départemental 04 |
| - Alain BARALE : Comps sur Artuby | - Dany DUBOIS : Puimoisson | - Nathalie PEREZ-LEROUX : conseil
départemental 83 |
| - Gilbert PELEGRIN : Esparron de Verdon | - Jacques ESPITALIER : Quinson | - Eliane BARREILLE, Roselyne GIAI-GIANETTI,
Jean BACCI, Loïc DOMBREVAL, Mireille
BENEDETTI : Conseil régional Provence Alpes
côte d'Azur |
| - Hervé PHILIBERT : Ginasservis | - Michel OPPOSITE : Régusse | |
| - Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains | - Jack DUVOT : Riez | |
| - Annick BATTESTI, Jean-Noël STARK : La
Bastide | - Magali STURMA CHAUVEAU : Rougon | |
| | - Patrick ROY : Roumoules | |

Invités :

- | | |
|---|--|
| - Jean PUIG, conseil de développement du Parc du Verdon | - Quentin DILASSER, Service des parcs du Conseil régional |
| - Mireille ESPITALIER, Trésorerie de Riez Moustiers | - Isabelle DEMOULIN, Chambre de métiers et de l'artisanat du Var |
| - Alain MARTEL, Chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence | - Stéphane CHARPENTIER, Directeur de cabinet de M. Dombrevail |

1. Le compte rendu de la séance du 10 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité (moins 3 abstentions)

2. Elections partielles du Bureau

Suite aux élections régionales, les membres du comité syndical ont procédé à une élection partielle afin d'élire les **deux conseillers régionaux** qui siègent au Bureau.

Mme Eliane BARREILLE et M. Jean BACCI se sont portés candidats. A l'issue des élections, ils ont obtenu respectivement 49 voix et 51 voix, et ont donc été élus au premier tour à la majorité absolue.

3. Débat d'orientations budgétaires

Sur la base du rapport d'orientation budgétaire 2016 qui était joint à l'ordre du jour et disponible sur le site internet du Parc du Verdon, chacun des vice-Présidents a procédé à une présentation par pôle, des grandes priorités proposées par les commissions thématiques pour l'année 2016. Les orientations ont été validées.

4. Cotisations statutaires 2016 des collectivités adhérentes au syndicat mixte du Parc du Verdon

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont voté les cotisations statutaires 2016 suivantes :

- | | |
|--|--|
| - Conseil régional PACA : 949 750 € | - Communes : 4 € / an / habitant (base population DGF 2015) représentant un total de 178 120 € |
| - Conseil départemental 83 : 101 408 € | - Etat : 125 000 € |
| - Conseil départemental 04 : 101 408 € | |

5. Redéfinition de la stratégie de communication du Parc : point d'étape

Afin d'évaluer si les efforts réalisés pour communiquer répondent à la demande, s'ils sont efficaces et pertinents, les élus ont souhaité réaliser un diagnostic. La finalité étant la construction d'une nouvelle stratégie de communication, qui permettra de réorienter l'action du Parc en ce domaine, un point d'étape sur la démarche engagée en fin d'année 2015 a été présenté en séance.

6. Modification du tableau des effectifs

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé :

- La création de deux postes d'écogardes chef de secteur / inventaire patrimoine naturel et randonnée pour une durée de 12 mois en prolongeant les postes existants,
- la création d'un poste de chef de projet « espaces valléens » pour une durée de 3 ans renouvelable 1 fois.

7. Ouverture de crédits d'investissements avant le vote du BP 2016

Afin de solder l'opération de « réhabilitation de la ferme caprine pédagogique », les membres du comité syndical à l'unanimité ont autorisé le Président à engager, liquider et mandater le solde des travaux pour un montant maximum de 5000 € TTC, avant le vote du budget primitif 2016.

8. Les membres du comité syndical ont pris acte des comptes rendus des séances de Bureau des 7 juillet, 3 septembre, 15 octobre, 12 novembre 2015

9. Dotation exceptionnelle au budget de la Régie

Sur proposition du Président, les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé le vote d'une dotation exceptionnelle de 25 000 € au budget de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés, pour pallier au problème de trésorerie du fait de l'attente du versement des subventions.

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des collectivités Territoriales
A Moustiers Ste Marie le 1^{er} mars 2016
Le Président :
Bernard CLAP

Pour affichage,
